

09.2026

Etude comparative

Dynamiques info-communicationnelles
Août 2025 vs Août 2026

Repères méthodologiques

L'analyse croise deux niveaux de sources : les fichiers de monitoring bruts, utilisés pour les volumes, thèmes et occurrences, et les rapports mensuels ILONTSERA, utilisés pour l'analyse qualitative des cadrages, du pluralisme et des rapports entre acteurs.

Les corpus ne sont cependant pas strictement homogènes, ce qui impose plusieurs précautions dans la comparaison. En août 2025, le fichier de monitoring comprend 309 items, si en août 2026 le volume brut est sensiblement plus élevé, avec 636 entrées. Cette différence ne traduit pas nécessairement une augmentation de la production ou de l'intensité médiatique : elle tient en grande partie à la structure du dispositif de monitoring, le fichier 2026 intégrant notamment un nombre important d'interventions citoyennes issues d'émissions interactives, enregistrées comme entrées distinctes sans être systématiquement rattachées à une catégorie thématique.

Pour cette raison, la comparaison repose prioritairement sur une grille harmonisée de grandes catégories thématiques, appliquée aux deux périodes, plutôt que sur la juxtaposition des libellés natifs des fichiers.

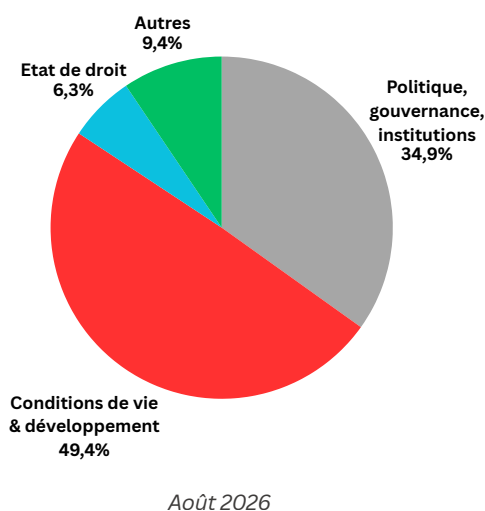
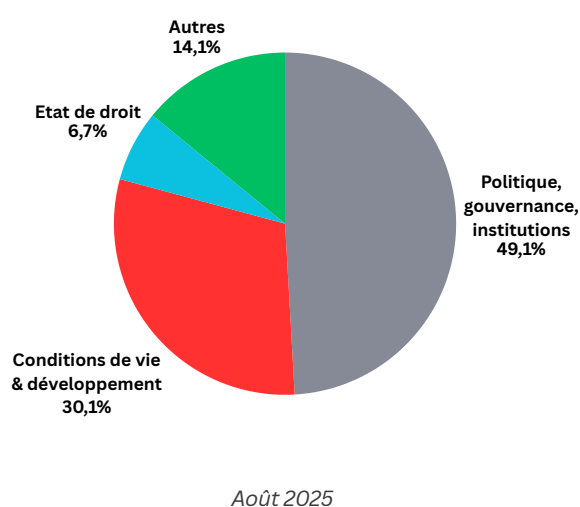
Les données quantitatives sont ensuite mises en perspective par l'analyse qualitative des rapports mensuels afin de distinguer trois niveaux : le poids relatif des sujets, la manière dont ils sont traités et les acteurs auxquels la parole est donnée. Cette combinaison permet de préserver la comparabilité sans effacer les différences réelles de structure entre les deux corpus.

Les chiffres présentés dans ce document mesurent donc la visibilité relative des grands ensembles thématiques dans le corpus observé. Ils ne doivent pas être assimilés à une mesure exhaustive de l'ensemble de la production médiatique malgache. Le rapport de monitoring du mois d'août 2026 rappelle d'ailleurs explicitement que les résultats dudit monitoring doivent être lus comme des indicateurs de présence dans le discours médiatique analysé.

I. Thématiques dominantes

En août 2025, au-delà des affaires nationales, l'agenda est dominé par quelques événements fortement médiatisés de par le "buzz" qu'ils ont généré (téléphérique d'Antananarivo, et l'affaire Boeing 777) ; si le journalisme lui-même apparaît comme une catégorie identifiable. Ils ont été alors analysés comme des terrains où se jouent simultanément gestion de l'image publique, contrôle de la narration, réactions citoyennes et confiance dans les institutions.

En août 2026, le codage est beaucoup plus général (politique, social, économie), mais la lecture qualitative montre cependant que le véritable fil conducteur est la *Refondation* appliquée à ces thématiques.



Le changement le plus marqué concerne le centre de gravité de l'agenda médiatique.

En août 2025, les sujets liés à la politique, à la gouvernance et aux institutions dominant nettement avec 49,1 % des contenus. Cette configuration est cohérente avec la forte visibilité de plusieurs dossiers politico-institutionnels, notamment l'affaire des Boeing 777, le sommet de la SADC et, plus largement, les controverses relatives à l'action publique et à la gouvernance.

À l'inverse, les enjeux liés aux conditions de vie et au développement progressent fortement, de 30,1 % à 49,4 %, et deviennent le premier ensemble thématique en 2026. Les questions relevant de l'État de droit restent quantitativement stables (6,7 % contre 6,3 %) mais leur contenu évolue : davantage centré sur les tensions entre journalistes et autorités en 2025, il se déplace en 2026 vers les conditions institutionnelles du débat public, notamment la régulation des médias et l'accès à l'information.

Cette lecture quantitative doit néanmoins être complétée par la lecture qualitative du mois d'août 2026 qui montre que la "Refondation" (concertation nationale, la participation des jeunes, la réforme électorale et le dialogue politique) structure fortement le récit politique du mois.

II. Acteurs visibles(isés)

La centralité institutionnelle constitue l'un des traits les plus stables. En 2026, la forte présence de la Présidence de la Refondation, du gouvernement, du Parlement, de la HCC, du FFKM et des partenaires internationaux est explicite.

Acteurs	2025	2026	Evolution
Autorités & institutions	Forte présence	Forte présence	Continuité
Journalistes	Protagoniste	Médiateur	Recul de la conflictualité directe
OSC	• Défense des libertés • Réactions aux controverses	• Réforme • Concertation • Gouvernance • Justice	Rôle maintenu mais déplacé
Citoyens	Présence dispersée	Forte visibilité	Progression nette de la parole citoyenne

La principale évolution des acteurs en 2026 concerne les voix citoyennes, car les émissions interactives leur offrent une place plus importante aux préoccupations relatives à la décentralisation, aux institutions, aux élections, aux services publics et aux conditions de vie ; les distinguant clairement de l'information institutionnelle/propagandiste.

III. Etat de droit

La catégorie État de droit reste presque stable (6,7 % en 2025 contre 6,3 % en 2026) car la différence de seulement 0,4 point est faible. Mais cette stabilité quantitative masque une transformation qualitative importante dans les sujets traités.

Août 2025	Août 2026
• Tensions entre journalistes et autorités ; • Pressions ou menaces alléguées ; • Réactions des organisations professionnelles ; • Droit des journalistes à interroger les autorités ; • Liberté de la presse.	• Régulation administrative des médias ; • Accès à l'information publique ; • Fonctionnement des institutions ; • Publicisation de l'information judiciaire ; • Conditions du débat public.

Le poids de la thématique "État de droit" -et particulièrement de la liberté d'expression et liberté de la presse- varie peu dans la comparaison quantitative, mais les tensions passent d'une forme davantage personnalisée et conflictuelle en 2025 à une forme plus institutionnelle et réglementaire en 2026.

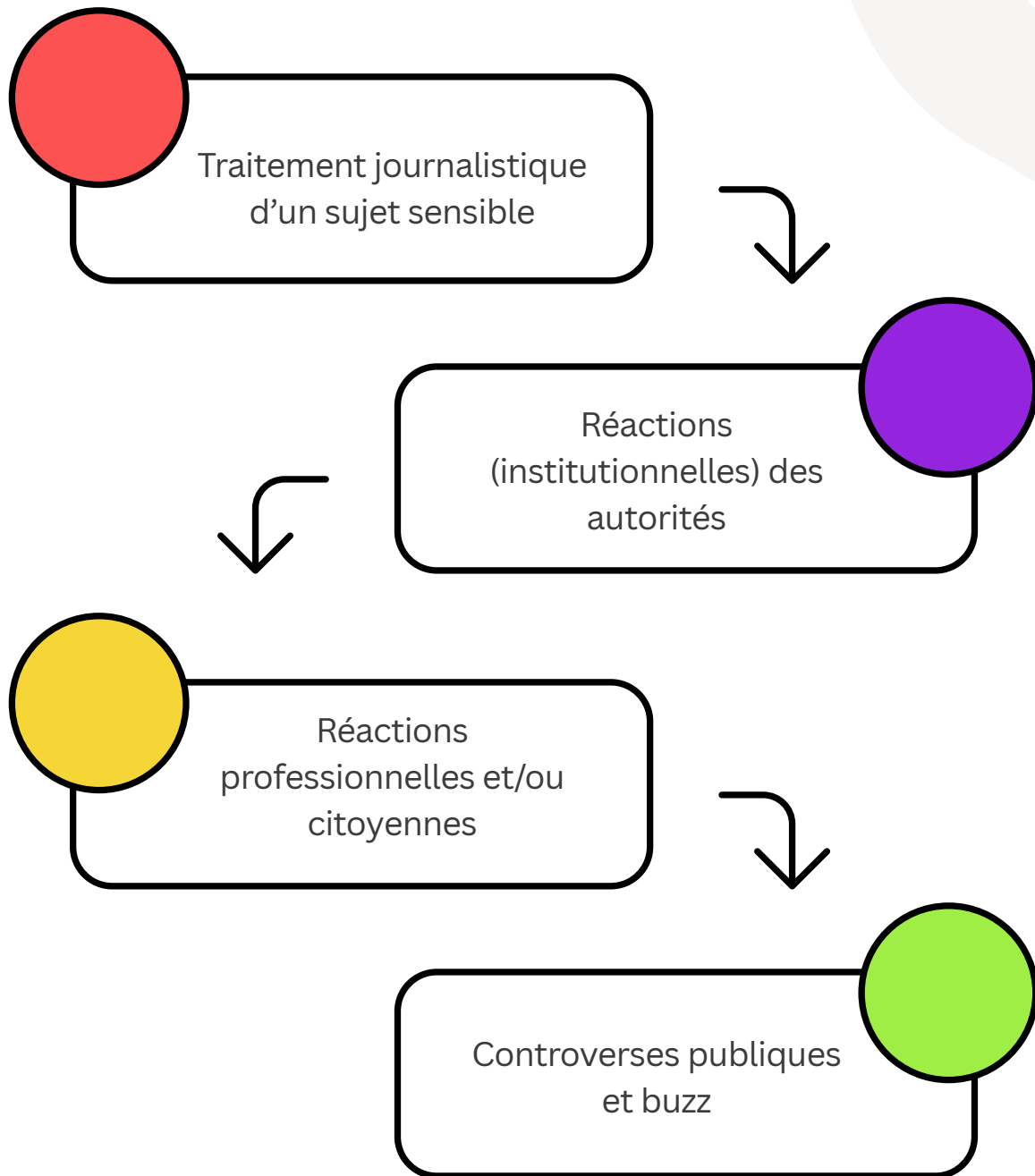
III. Etat - Médias - Citoyens

1- Août 2025 : une relation marquée par la confrontation et la médiatisation du conflit

Les rapports entre l'État, les médias et les citoyens apparaissent principalement sous une forme conflictuelle et réactive. Plusieurs séquences suivent une logique assez récurrente : un sujet sensible est traité par un média ou soulevé par un journaliste ; une autorité publique réagit ; cette réaction suscite à son tour des prises de position de journalistes, d'organisations professionnelles ou de la société civile ; l'ensemble se transforme alors en controverse publique. ILONTSERA a souligné que cela révélait la fragilité de la relation entre autorités politiques et médias, et met en évidence les difficultés rencontrées par les journalistes lorsqu'ils abordent des sujets sensibles.

Dans cette configuration, le journaliste n'est donc pas seulement un intermédiaire chargé de rapporter l'information. Il devient parfois acteur du conflit lui-même, en raison des réactions suscitées par ses questions, ses investigations ou ses prises de position professionnelles. La société civile et les organisations de journalistes jouent alors un rôle de relais ou de contrepoids, notamment lorsqu'elles défendent le droit d'informer, l'accès à l'information ou la protection des journalistes.

La relation dominante peut ainsi être schématisée de la manière suivante :



Le débat médiatique de 2025 s'est alors construit donc largement autour de rapports de tension, de réaction et de contestation, où les frontières entre production d'information, défense professionnelle et prise de position publique deviennent parfois étroites.

2- Août 2026 : une relation davantage structurée par les dispositifs institutionnels et participatifs

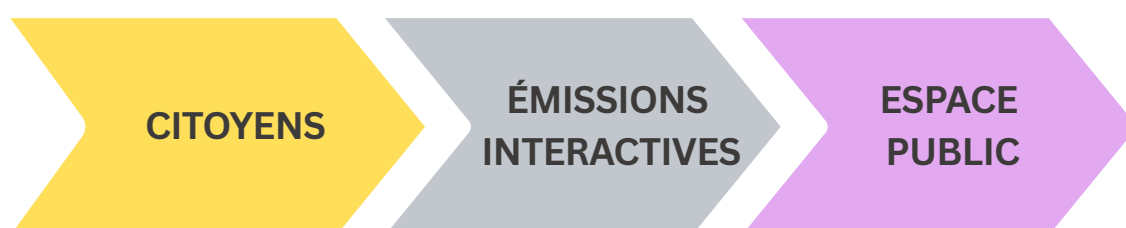
La configuration observée apparaît sensiblement différente. La relation entre État, médias et citoyens est moins fréquemment organisée autour de confrontations directes entre une autorité et un journaliste. Elle semble davantage structurée par des circuits institutionnels de communication, des mécanismes de régulation et des espaces de participation.

Un premier schéma reste très présent :



Les sources institutionnelles occupent une place importante dans le corpus, les médias jouent alors largement un rôle de transmission, de contextualisation ou de mise en récit des processus institutionnels, en particulier autour de la concertation nationale, du dialogue politique et des réformes.

Mais un deuxième circuit prend également de l'importance :



Les émissions radiophoniques interactives donnent une visibilité directe aux opinions citoyennes sur la décentralisation, la réforme électorale, les conditions de vie, la participation politique ou l'évaluation des changements institutionnels. Le rapport montre que ces espaces permettent à des préoccupations qui ne coïncident pas toujours avec l'agenda institutionnel d'entrer dans le débat public.

Un troisième rapport apparaît enfin plus clairement :



Il concerne la dimension réglementaire du système médiatique. En août 2026, le rapport de monitoring d'ILONTSERA a documenté notamment une opération nationale de vérification des autorisations et agréments des opérateurs médiatiques annoncée et menée par le ministère en charge de la communication. Le cadrage observé est principalement administratif et réglementaire, mais le rapport a souligné que les éléments disponibles ne permettaient pas de conclure que cette opération constitue soit une simple formalité, soit une restriction à la liberté de la presse.

Cette prudence demeure nécessaire. Toutefois, le contexte récent de la Refondation justifie que cette opération soit observée avec une attention particulière. Le contexte lui-même reste en recomposition : en avril 2026, le gouvernement annonçait une réforme du cadre juridique de la communication, notamment pour clarifier les conditions d'exercice du journalisme, encadrer les médias en ligne et revoir le statut de l'Ordre des journalistes de Madagascar. Le ministère reconnaissait alors l'existence de zones grises permettant parfois de requalifier des faits relevant du délit de presse en infractions de droit commun, y compris sous le registre de l'atteinte à la sûreté de l'État.

Plusieurs épisodes intervenus en 2026 montrent que les relations entre autorités, professionnels des médias et acteurs de l'expression publique ne sont pas dépourvues de tensions. Le cas le plus directement lié à la presse est celui d'Ismaël Razafinarivo, directeur de publication de la **Radio Antsiva**, convoqué en juillet 2026 par la Brigade des Recherches Criminelles après une plainte du président de la Haute Cour Constitutionnelle pour diffamation publique, outrage à magistrat et incitation à la haine. Son audition a duré plus de quatre heures avant qu'il ne regagne son domicile. Les rares médias qui ont traité ce sujet ont présenté à l'époque cette affaire comme un épisode suscitant des inquiétudes autour de la liberté d'expression.

Cette question n'est pas purement alarmiste. La même période a été marquée par plusieurs procédures visant des acteurs engagés dans l'expression publique ou politique. Des membres du mouvement Gen Z ont été interpellés ou poursuivis en avril 2026, notamment pour "atteinte à la sûreté de l'État" et "trouble à l'ordre public" ; Amnesty International a également documenté le cas d'un jeune militant détenu après des échanges WhatsApp portant sur la transition politique et les promesses de réforme, estimant que cette détention soulevait directement des enjeux de liberté d'expression et d'association.

Enfin, en juillet 2026, le chef de l'État lui-même a publiquement mis en cause certains médias pour leur manière de relayer rapidement des faits sensibles, dans un contexte où certains organes de presse faisaient déjà l'objet de critiques sur les réseaux sociaux. Ces propos ne constituent pas en eux-mêmes une mesure restrictive, mais ils contribuent à documenter un climat de tension autour du rôle, de la responsabilité et de la légitimité des médias dans l'espace public.

Dans ce contexte, l'opération de contrôle des autorisations ne peut être automatiquement qualifiée de mesure de censure. Mais elle ne peut pas non plus être analysée comme une procédure administrative totalement neutre sans tenir compte de l'environnement récent dans lequel elle intervient.

Conclusion

La comparaison entre août 2025 et août 2026 met en évidence une transformation plus qu'une rupture de l'espace info-communicationnel.

Le premier changement concerne l'agenda : les questions politico-institutionnelles, tandis que les conditions de vie et le développement deviennent dominants.

Le second changement concerne les formes de conflictualité. En 2025, plusieurs tensions opposant journalistes et autorités sont directement visibles. En 2026, ces confrontations sont moins centrales, tandis que prennent davantage de place les questions de régulation, d'accès à l'information, de gouvernance institutionnelle et de participation citoyenne.

Enfin, les données disponibles ne permettent pas d'établir une amélioration ou une dégradation générale de la liberté d'expression. Elles autorisent en revanche trois constats robustes :

- continuité de la forte présence institutionnelle dans l'espace médiatique ;
- transformation des formes de pluralisme et des modalités de participation au débat public ;
- persistance de points de vigilance relatifs à la liberté de la presse, à l'accès à l'information et à la régulation des médias.



Ilontsera vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce rapport.

Si vous avez des interrogations ou si vous voulez approfondir notre activité de veille, ne pas hésiter à nous contacter.



Près Lot VS 124 Miandrarivo Ambanidia



+261 34 04 273 18



mediamattersm@gmail.com



www.ilontsera.mg